

# Fiche FOCUS

## Les télé-procédures

### Opter pour l'accès sans certificat dans l'espace



# Table des matières

<b>1. Présentation.....</b>	<b>3</b>
<i>1.1 Objet de la fiche.....</i>	<i>3</i>
<i>1.2 A qui s'adresse cette procédure ?.....</i>	<i>3</i>
<i>1.3 Précision sur le champ de cette procédure.....</i>	<i>4</i>
<i>1.4 Etapes de la procédure.....</i>	<i>4</i>
<i>1.5 Pré-requis.....</i>	<i>4</i>
<b>2. Accès à votre espace abonné et demande de modification du mode d'accès.....</b>	<b>5</b>
<b>3. Choix des identifiants (adresse électronique et mot de passe).....</b>	<b>10</b>
<b>4. Activation de l'espace abonné avec adresse électronique/mot de passe.....</b>	<b>14</b>
<i>4.1 Si vous avez cliqué sur le bouton "OK", vous accédez à la suite de la procédure depuis</i> <i><a href="http://www.impots.gouv.fr">http://www.impots.gouv.fr</a>.....</i>	<i>14</i>
<i>4.2 Si vous avez cliqué sur le lien d'activation, vous accédez directement à l'écran d'activation (sans</i> <i>passer par les écrans ci-avant).....</i>	<i>16</i>
<b>5. Sauvegarde des informations récapitulatives de votre nouvel espace abonné sans certificat.....</b>	<b>18</b>
<b>6. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche.....</b>	<b>19</b>

# 1. Présentation

## 1.1 Objet de la fiche

---

Les usagers professionnels des téléprocédures de l'administration fiscale peuvent accéder à leurs services en ligne dans leur espace avec un certificat ou une adresse électronique/mot de passe.

Les usagers possédant un espace accessible avec certificat peuvent le transformer en un espace accessible avec adresse électronique/mot de passe.

Cette transformation est possible de deux façons :

- **dans leur espace** ;
- **hors de leur espace** , depuis le lien "Optez pour l'accès sans certificat" directement disponible sur la page permettant l'accès à l'espace .

Cette fiche<sup>1</sup> présente l'enchaînement des écrans de la procédure de transformation opérée **dans** l'espace, ce qui suppose que l'entrée dans l'espace à l'aide du certificat soit encore possible.



Si l'accès à l'espace avec votre certificat actuel est impossible, consultez la fiche FOCUS [Opter pour l'accès sans certificat HORS espace abonné](#).

## 1.2 A qui s'adresse cette procédure ?

---

Cette procédure s'adresse aux usagers dont l'accès à l'espace sera bientôt rendu impossible du fait de la péremption prochaine de leur certificat numérique, ou aux usagers souhaitant bénéficier de la souplesse et de la facilité de gestion d'un accès sans certificat.

En pareil cas, pour accéder à votre espace sans certificat et y retrouver l'ensemble des services précédemment détenus, il vous est possible d'opter pour l'accès sans certificat.



En cas d'empêchement de mener à bien l'une ou l'autre de ces procédures (cf. § 1.5 Pré-requis), la dernière possibilité consiste à créer un nouvel espace (cf. fiche FOCUS [Créer un espace abonné \(mode expert\)](#)), puis à procéder à autant de substitutions que d'entreprises gérées directement dans votre précédent espace (cf. fiche FOCUS [Demander à remplacer le titulaire d'un service \(substitution\)](#)), complétées d'éventuelles délégations pour les entreprises dont la gestion était partagée avec d'autres usagers (cf. fiches FOCUS [Désigner un Administrateur Suppléant](#) et [Désigner des délégués et consulter les délégations](#)).

---

1 L'ensemble des fiches FOCUS est disponible sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) > Professionnels > 'Aide et informations utiles' dans la rubrique Téléprocédures

### 1.3 Précision sur le champ de cette procédure



Le choix de l'adresse électronique et du mot de passe est à votre libre convenance ; cependant, **une adresse électronique ne peut être associée qu'à un seul espace sans certificat.**

Ainsi, s'il existe plusieurs espaces avec certificat utilisant la même adresse électronique (exemple des cabinets comptables où chaque collaborateur possède son propre espace, mais où l'adresse électronique du cabinet est unique), vous devrez choisir une adresse électronique différente comme identifiant de votre espace devenant sans certificat.

A l'issue de cette procédure, tous les dossiers et services auxquels vous aviez accès précédemment avec votre certificat numérique seront à nouveau accessibles au moyen d'une simple adresse électronique et d'un mot de passe.

En effet, aucune information n'est modifiée, sauf celles portant sur le certificat numérique précédemment associé à votre espace, désormais remplacé par une adresse électronique et un mot de passe.

Le passage du mode d'accès "avec certificat" au mode d'accès "sans certificat" est irrévocable ; ainsi vous ne pourrez pas effectuer l'opération inverse c'est à dire revenir à votre espace accessible avec un certificat numérique.

### 1.4 Etapes de la procédure

Cette procédure se réalise en quatre étapes :

- **accès à l'espace avec le certificat et option** pour l'accès sans certificat
- **choix des identifiants d'accès en mode sans certificat (adresse électronique + mot de passe)**, et de la question/réponse de confiance nécessaire pour l'accès sans certificat ;
- **activation du compte**, après réception d'un code d'activation envoyé à l'adresse électronique choisie ;
- **sauvegarde et/ou impression des informations récapitulatives de l'espace** .

### 1.5 Pré-requis

Pour opter pour un accès sans certificat, vous devez être en possession :

- du certificat numérique habituellement utilisé pour accéder à votre espace ; il doit être installé dans le magasin de certificats de votre navigateur et être valide ;
- d'une adresse électronique valide.

## 2. Accès à votre espace et demande de modification du mode d'accès

Il s'agit de la 1ère étape de la procédure qui débute par l'accès à la page d'accueil du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

The screenshot shows the homepage of [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). At the top left is the French Republic logo with the motto "Liberté - Égalité - Fraternité" and the text "MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS". The main header features the "impots.gouv.fr" logo and the text "un site de la direction générale des finances publiques".

Navigation tabs include "Particuliers", "Professionnels", and "Documentation". A "Mon espace" button is located in the top right corner, with options for "Particulier" and "Professionnel".

The main content area is divided into two columns:

- Particuliers:** Includes a "Déclaration des revenus" section with a "Lire la suite" link. Below it, a "Je souhaite..." section lists services like "Déclarer mes revenus", "Consulter ma situation fiscale personnelle", "Gérer mes données personnelles (Mon profil)", and "Gérer mes paiements". A "rubrique des Particuliers" link is at the bottom.
- Professionnels:** Includes a "Je souhaite..." section listing services like "Créer mon espace / adhérer aux services en ligne", "Déclarer et payer ma TVA", "Déclarer et payer l'impôt sur les sociétés", and "Déclarer mes données sociales". A "rubrique des Professionnels" link is at the bottom.

A right-hand sidebar contains a "RECHERCHE" section with links for "Recherche détaillée" and "Recherche de formulaires". Below it is a "Les autres services de la DGFP" section listing various services like "Le plan cadastral", "Le télépaiement des services publics locaux", "Les amendes", "Les collectivités locales", "Les cessions immobilières de l'État", "Les pensions et retraites de l'État", and "Les ventes domaniales". Other sidebar items include "Simulateurs", "Questions fréquentes", "Calendrier fiscal", "Vous êtes à l'étranger", "Nous connaître", and "Nous rejoindre".

➡ Cliquez sur le lien "Professionnel" (dans Mon espace – Accéder à mes services en ligne)

L'écran d'accès à l'espace vous est ensuite affiché :

impots.gouv.fr < retour

**Mon espace Professionnel**

[? Aide](#)

**J'accède avec mon mot de passe**

Adresse électronique

Mot de passe  > [Mot de passe oublié ?](#)

*Rappel : il ne s'agit pas du code d'activation mais du mot de passe que vous avez choisi lors de votre inscription*

**Valider**

**J'accède avec mon certificat électronique**

**Accéder avec mon certificat**

Même si votre certificat est encore valide, nous vous proposons d'opter dès à présent pour l'accès avec un mot de passe.

En cas de perte, de révocation, ou d'invalidité de votre certificat, vous devez opter pour l'accès avec un mot de passe.

▶ [J'opte pour l'accès avec un mot de passe](#)

**Je crée mon espace professionnel**

▶ [Je crée mon espace professionnel](#)

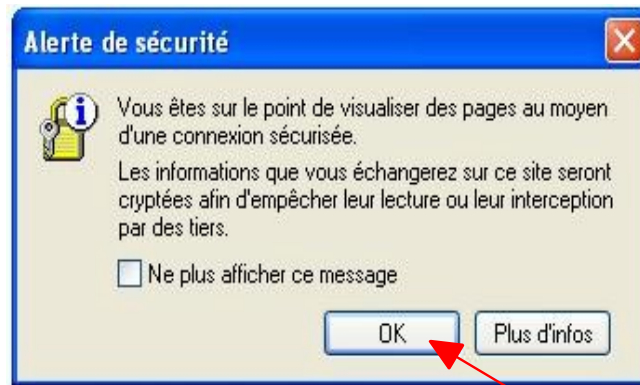
**Je paye ma taxe foncière à partir de la référence de mon avis**

▶ [Je paye en ligne](#)

© Direction générale des finances publiques - 2014

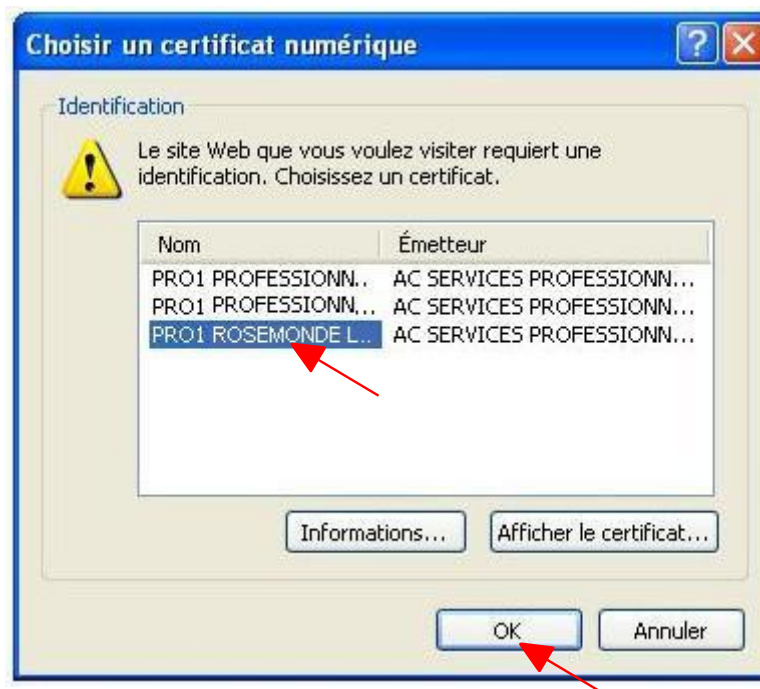
↪ Cliquez sur le lien "Accéder avec mon certificat "

Pour certaines configurations, la fenêtre suivante peut apparaître (le contenu du message peut varier).



↪ Cliquez sur le bouton "OK"

Le magasin de certificats de votre navigateur s'affiche alors. Si vous avez plusieurs certificats dans votre navigateur internet, vous devez choisir celui qui est associé à votre espace .



↪ Choisissez le certificat approprié puis cliquez sur le bouton "OK"

L'écran d'accueil de votre espace s'affiche alors. Trois écrans sont possibles selon que vous disposez de services pour aucune, une seule, ou plusieurs entreprises.

**Écran 1** : Vous ne disposez d'aucun service.

The screenshot shows the 'ESPACE ABONNÉ' interface. At the top, there's a navigation bar with 'GÉRER' and 'DÉMARCHES'. The user's name 'Mme Lila ROSEMONDE' and certificate validity '27/11/2016' are on the left. A central message says 'Bienvenue, Vous avez créé votre espace abonné, vous pouvez maintenant adhérer aux services en ligne dont vous avez besoin : déclarer, payer vos impôts professionnels, consulter votre compte fiscal, effectuer et suivre une démarche.' Below this are three main sections: 'MON ESPACE' (0 messages, 'Gérer mes services', 'Poser une question générale'), 'MES SERVICES' (with a 'Je souhaite adhérer' button and 'J'adhère', 'En savoir plus' links), and 'MA PAGE PERSONNALISÉE' ('Gérer mon agenda fiscal, mon information fiscale, mon classeur'). A red arrow points to a button 'Opter pour l'accès sans certificat' on the left.

↩ Cliquez sur le lien "Opter pour l'accès sans certificat"

**Écran 2** : vous disposez de services pour **une seule entreprise** ; il vous est présenté le dossier courant avec les services associés.

The screenshot shows the 'ESPACE ABONNÉ' interface with a 'DOSSIER COURANT' for 'SIREN 123456789 SARL MARTIN DISTRIBUTION'. The navigation bar now includes 'CONSULTER', 'DÉCLARER', and 'PAYER'. The 'MES SERVICES' section is expanded to show 'Consulter' (Compte fiscal), 'Déclarer' (T.V.A., Impôt sur les sociétés, Taxe sur les salaires, C.V.A.E.), 'Payer' (T.V.A., Impôt sur les sociétés, Taxe sur les salaires, C.V.A.E., Autres impôts), and 'Démarches' (Effectuer une démarche, Suivre mes démarches). A red arrow points to the 'Opter pour l'accès sans certificat' button on the left.

↩ Cliquez sur le lien "Opter pour l'accès sans certificat"



**Écran 3** : vous disposez de services pour **plusieurs entreprises**.



☞ Cliquez sur le lien "Opter pour l'accès sans certificat"

Dans tous les cas, un message vous informe ensuite que le changement de mode d'accès à votre espace est irrévocable :



☞ Cliquez sur le bouton "Opter pour l'accès sans certificat"

☞ **FIN de la 1ère étape** : vous êtes entré dans votre espace accessible par certificat et avez demandé la modification du mode d'accès à votre espace.

### 3. Choix des identifiants (adresse électronique et mot de passe)

Il s'agit de la 2ème étape de la procédure.

L'adresse électronique renseignée jusque-là dans les coordonnées de votre espace avec certificat s'affiche par défaut :

impots.gouv.fr AIDE

**PROFESSIONNELS**

Abonné:  
20111710000303  
Rosemonde  
Lila  
Paris  
FRANCE

Date de validité du certificat:  
27/11/2016

Quitter

Professionnels

**Créer vos identifiants**

Votre adresse électronique :

Important : cette adresse électronique ne pourra être utilisée que pour un seul et unique espace

Confirmez votre nouvelle adresse électronique :

Votre mot de passe :

(8 caractères minimum et 20 caractères maximum. Les chiffres et les lettres sont autorisés)

Pensez à noter votre mot de passe.

Confirmez votre nouveau mot de passe :

Retour Valider

**Rappel :**  
une adresse électronique ne peut être associée qu'à un seul espace abonné sans certificat.

**Conseil :**  
Notez votre mot de passe car pour préserver la confidentialité de votre espace, il est stocké de façon cryptée : **l'administration fiscale ne pourra donc pas vous le communiquer en cas d'oubli.**

☞ Choisissez votre adresse électronique et votre mot de passe, puis cliquez sur le bouton "Valider"


NB : ces informations vous sont demandées deux fois pour limiter les erreurs de saisie, car elles sont capitales pour l'accès à votre futur espace sans certificat.

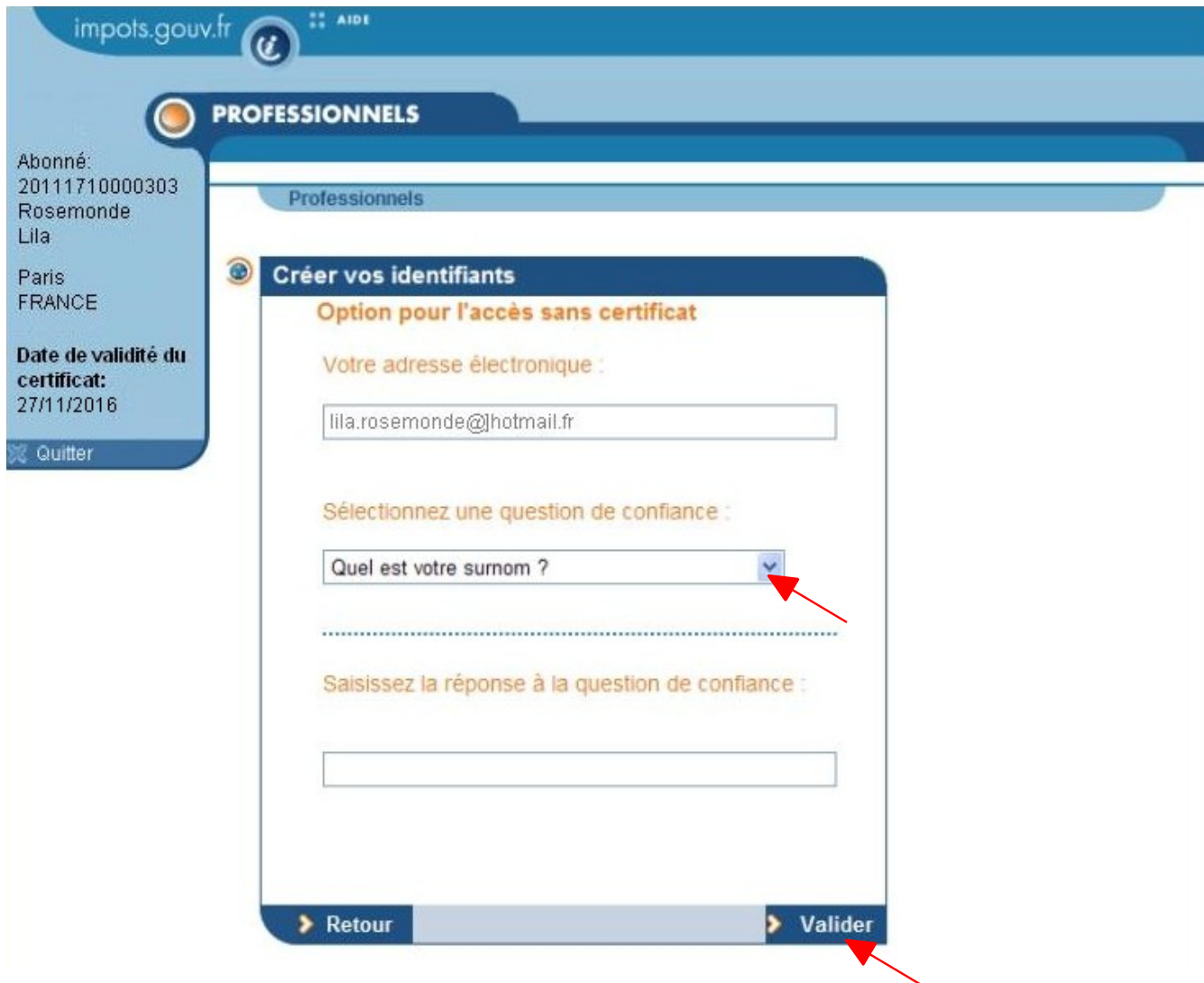
🔍 **L'adresse électronique doit être valide et ne pas dépasser 100 caractères.**

NB : vous pouvez saisir une adresse électronique différente de celle qui était renseignée jusque-là dans vos coordonnées ; **vous devez la modifier si elle est déjà utilisée pour un autre espace.**

🔍 **Le mot de passe doit être composé d'une série de chiffres et de lettres, sans espaces ni caractères accentués, et comporter 8 caractères au minimum et 20 caractères au maximum.**

Il vous est demandé de choisir une question de confiance, et d'apporter la réponse correspondante :

 Cette information vous sera demandée lors d'opérations particulières concernant votre espace (oubli du mot de passe par exemple).



impots.gov.fr AIDE

**PROFESSIONNELS**

Abonné:  
20111710000303  
Rosemonde  
Lila  
Paris  
FRANCE

Date de validité du  
certificat:  
27/11/2016

Quitter

Professionnels

**Créer vos identifiants**

**Option pour l'accès sans certificat**

Votre adresse électronique :

lila.rosemonde@hotmail.fr

Sélectionnez une question de confiance :

Quel est votre surnom ?

Saisissez la réponse à la question de confiance :

Retour Valider

- ↳ Sélectionnez par liste déroulante la question de confiance qui sera associée à votre futur espace sans certificat
- ↳ Complétez la réponse correspondante
- ↳ Puis cliquez sur le bouton "Valider"

Le système vous informe alors qu'un courriel contenant un code d'activation est envoyé à l'adresse électronique que vous avez choisie comme identifiant.

En principe, cet envoi est immédiat, mais la réception peut être différée par votre gestionnaire de messagerie électronique.

impots.gouv.fr AIDE

**PROFESSIONNELS**

Abonné:  
20111710000303  
Rosemonde  
Lila  
Paris  
FRANCE

**Date de validité du certificat:**  
27/11/2016

Quitter

Professionnels

**Activation de votre espace abonné** .....

**Madame Rosemonde Lila**

Vous allez recevoir le code d'activation dans votre messagerie.  
Si vous ne le recevez pas, vérifiez que l'adresse que vous avez saisie (lila.rosemonde@orange.fr) est correcte, et consultez la rubrique "Courrier indésirable" ou "Spam" de votre messagerie personnelle.

*Remarque : Ce code n'est pas un mot de passe.  
Il ne doit être utilisé qu'une seule fois pour activer votre espace abonné.*

Après réception de ce code, vous devez cliquer sur le lien ci-dessous :

**Activez votre espace abonné**

Vous pouvez retrouver ce lien sur le site impots.gouv.fr en cliquant sur :  
"Professionnels", puis sur "Créer mon espace abonné" et dans "2ème partie : activation de l'espace abonné" sur "Activez votre espace abonné".

**Vous disposez d'un délai de 48h, à compter de l'envoi du code ci-dessus, pour activer votre espace abonné.**

**OK**

**Pour achever la procédure de transformation du mode d'accès, vous devez activer votre espace sans certificat au moyen du code reçu.**

Pour cela :

- soit vous avez d'ores et déjà récupéré votre code d'activation dans votre messagerie électronique

↳ **alors cliquez directement sur le lien "Activez votre espace "**

- soit vous n'avez pas encore récupéré votre code d'activation dans votre messagerie électronique

↳ **alors référez-vous au chemin mentionné sur l'écran pour activer ultérieurement votre espace abonné sans certificat, dans le délai de 48h, et cliquez sur le bouton "OK"**



**Vous devez activer votre compte dans le délai de 48h.  
Au-delà de ce délai, le code d'activation reçu sera inopérant et vous devrez reprendre toute la procédure au début pour recevoir un nouveau code vous permettant l'activation.**

Remarque : pendant ce délai, il est impossible de redemander un code d'activation avec la même adresse électronique.

Voici un exemple de courriel contenant un code d'activation envoyé à l'adresse électronique que vous avez choisie comme identifiant :

Windows Live™ Hotmail Messenger Stockage SkyDrive | MSN

Hotmail

Boîte de réce...

ESPACE ABONNE DES PROFESSIONNELS

ne.pas.repondre@dgfip.finances.gouv.fr À lila.rosemonde@hotmail.fr

09/06/2011 Répondre

Vous avez demandé la création d'un espace abonné professionnel ou vous y avez apporté une modification. Cette demande a bien été prise en compte. Votre espace abonné sera actif lorsque vous aurez saisi le code suivant :

**5Xnmyx5kZbX8**

*Remarque : ce code n'est pas un mot de passe. Il ne doit être utilisé qu'une seule fois pour activer votre espace abonné.*

Pour activer votre espace abonné, veuillez suivre la procédure suivante :

- 1. connectez vous sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- 2. cliquez sur "Professionnels" puis sur "Création Espace Abonné"
- 3. cliquez sur le lien "Création d'espace abonné sans certificat / 2ème partie : Activez votre espace sans certificat"
- 4. puis saisissez le code d'activation reçu ci-dessus et validez

Vous disposez d'un délai de 48h pour activer votre espace abonné à compter de l'envoi de ce message.

*L'Administration Fiscale vous remercie de l'intérêt que vous portez à ses services.*

Si vous avez une question particulière, nous vous invitons à ne pas répondre à l'adresse électronique de ce message mais à vous connecter sur notre site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) où vous trouverez les réponses aux questions les plus fréquentes.

Pour votre sécurité, l'administration fiscale ne vous adresse jamais de messages contenant un logo ou un lien renvoyant sur un site Internet. Si vous recevez un tel message, merci de ne pas utiliser ce lien.

**Le délai d'activation de votre compte est également indiqué dans le message**

**FIN de la 2ème étape** : votre espace accessible par la saisie d'un identifiant/mot de passe est en attente d'activation.

**⚠** Vous devez l'activer (3ème étape) **dans le délai de 48h** pour que la transformation de votre mode d'accès soit effective.

**🔍 Remarque** : tant que cette transformation n'aura pas été activée, seul le certificat que vous utilisez jusqu'à présent vous permettra l'accès à votre espace .



## 4. Activation de l'espace avec adresse électronique/mot de passe

Il s'agit de la 3ème étape de la procédure. L'enchaînement des écrans dépend de l'action effectuée à la fin de la 2ème étape (action sur le bouton "OK" ou sur le lien "Activez votre espace abonné").

**4.1 Si vous avez cliqué sur le bouton "OK", vous accédez à la suite de la procédure depuis <http://www.impots.gouv.fr>**

L'accès se fait depuis la page d'accueil du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

The screenshot shows the homepage of [impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). At the top left is the French Republic logo with the motto "Liberté - Égalité - Fraternité" and the text "MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS". The main header features the site name "impots.gouv.fr" and the subtitle "un site de la direction générale des finances publiques".

Navigation tabs include "Particuliers", "Professionnels", and "Documentation". A "Mon espace" (My space) button is highlighted in yellow, with options for "Particulier" and "Professionnel".

The main content area is divided into two columns:

- Particuliers:** "Je souhaite..." section with links: "Déclarer mes revenus", "Consulter ma situation fiscale personnelle", "Gérer mes données personnelles (Mon profil)", "Gérer mes paiements". A yellow button says "[-] accéder à Mon espace". Below is a "Une question ?" section with links: "Je cherche mes identifiants personnels", "J'ai perdu mon avis d'impôt", "Ai-je droit à la PPE ?", "Marié(e) ou pacsé(e) en 2013 ?". A link for "une autre question ?" and a "rubrique des Particuliers" button are at the bottom.
- Professionnels:** "Je souhaite..." section with links: "Créer mon espace / adhérer aux services en ligne", "Déclarer et payer ma TVA", "Déclarer et payer l'impôt sur les sociétés", "Déclarer mes données sociales". A yellow button says "[-] accéder à Mon espace". Below is a "Une question ?" section with links: "Créer mon espace / adhérer aux services en ligne", "J'obtiens une attestation de régularité fiscale", "Je demande un remboursement TVA en ligne", "Questions-réponses sur le CICE". A link for "une autre question ?" and a "rubrique des Professionnels" button are at the bottom.

On the right side, there is a "RECHERCHE" section with links for "Recherche détaillée" and "Recherche de formulaires". Below that is a "Les autres services de la DGFP" section with a list of services: "Le plan cadastral", "Le télépaiement des services publics locaux", "Les amendes", "Les collectivités locales", "Les cessions immobilières de l'État", "Les pensions et retraites de l'État", "Les ventes domaniales". At the bottom right, there are buttons for "Simulateurs", "Questions fréquentes", "Calendrier fiscal", "Vous êtes à l'étranger", "Nous connaître", and "Nous rejoindre".

👉 Cliquez sur le lien "Créer mon espace / adhérer aux services en ligne"

L'écran suivant vous est affiché:

impots.gouv.fr AIDE

## PROFESSIONNELS

Professionnels

Pour accéder à vos services en ligne, vous devez d'abord créer votre espace: choisissez la procédure qui vous convient.

**Quelle que soit la procédure choisie, vous devrez mentionner une adresse électronique ainsi que le ou les SIREN concernés.**

**Vous souhaitez créer un espace pour votre propre entreprise: optez pour le mode simplifié**

- 1ère étape : Créez votre espace
- 2ème étape : Activez votre espace

**Vous souhaitez créer un espace pour l'entreprise que vous représentez ou vous souhaitez créer un espace unique pour différentes entreprises: optez pour le mode expert**

- 1ère étape : Créez votre espace
- 2ème étape : Activez votre espace

Quitter

↪ Dans "2ème étape" du mode expert, cliquez sur le lien "Activer votre espace "

La suite des écrans est présentée dans le paragraphe suivant.

## 4.2 Si vous avez cliqué sur le lien d'activation, vous accédez directement à l'écran d'activation (sans passer par les écrans ci-avant)


Vous arrivez sur l'écran vous permettant de renseigner les informations nécessaires à l'activation de votre compte :

The screenshot shows the 'impots.gouv.fr' website interface for professionals. The main heading is 'Activer votre espace abonné'. Below this, there is a text instruction: 'Veuillez saisir votre adresse électronique et le code d'activation que vous avez reçu par courrier électronique à l'issue de la procédure d'inscription en respectant les majuscules et les minuscules.' There are two input fields: the first is labeled 'Saisissez votre adresse électronique' and contains the text 'lila.Rosemonde@hotmail.fr'; the second is labeled 'Entrez le code d'activation (12 caractères)' and contains the text 'QMbB5dUXp7XA'. At the bottom right of the form, there are two buttons: 'Valider' and 'Effacer'. Red arrows point from the text to the email field, the activation code field, and the 'Valider' button.

- ↪ Saisissez l'adresse électronique que vous avez choisie comme identifiant de votre espace sans certificat
- ↪ Saisissez le code d'activation qui vous a été adressé dans votre messagerie électronique

 Il ne s'agit pas ici de votre mot de passe, mais du code reçu par messagerie électronique.

- ↪ Cliquez sur le bouton "Valider"

 **Si vous restez bloqué sur la page ci-dessus après avoir cliqué sur le bouton "Valider", la création de votre espace n'a pas abouti ; veuillez vérifier si l'option "Bloquer les fenêtres publicitaires intempestives" de votre navigateur internet est activée :**

- Si oui, vous devez ajouter le site internet de l'administration fiscale (chaîne de caractères " \*.impots.gouv.fr ") dans la liste des sites autorisés. Ensuite, fermez toutes les pages du navigateur et suivez la procédure expliquée au sous-chapitre 4.1 ;
- Si non, contactez l'assistance (cf. chapitre 6. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche).



Votre espace avec certificat a bien été transformé en espace sans certificat.

 **Vous conservez le même numéro d'abonné.**



impots.gouv.fr AIDE

**PROFESSIONNELS**

Professionnels

**Votre inscription** .....

**Madame Rosemonde Lila**  
Votre inscription a été réalisée le 10 juin 2011 sous le numéro **20111710000303**  
Ce numéro d'abonné vous est personnel et doit le rester.

➤ **Sauvegardez ou imprimez votre formulaire**

Il vous sera indispensable en cas de perte de votre mot de passe.


**Vos services en ligne** .....

Pour adhérer ou utiliser les services en ligne, cliquez sur le lien ci-dessous, puis saisissez vos identifiants pour accéder à votre espace abonné.

➤ **Accédez à votre espace abonné**

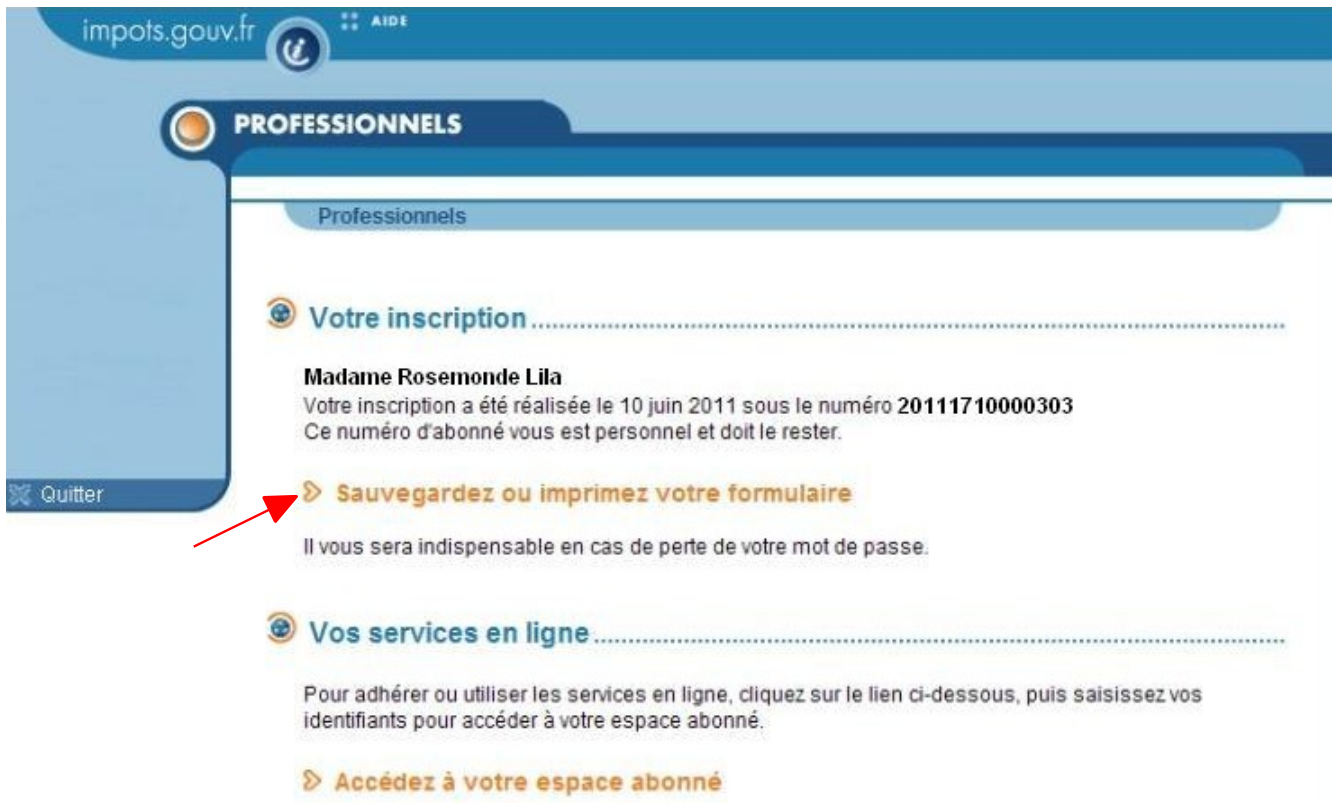
 **FIN de la 3ème étape : votre espace est désormais accessible seulement par la saisie de votre adresse électronique et de votre mot de passe.**

 Vous retrouvez votre espace tel qu'il était précédemment avec tous vos dossiers et services en ligne, en cliquant depuis la page <http://www.impots.gouv.fr> sur le lien "Accédez à mon espace " puis en saisissant vos identifiants.

 **Vous devez sauvegarder les informations récapitulatives de votre espace sans certificat (4ème étape – cf. ci-dessous) ; elles vous seront indispensables lors d'opérations particulières (oubli du mot de passe par exemple).**

## 5. Sauvegarde des informations récapitulatives de votre nouvel espace sans certificat

Il s'agit de la 4ème et dernière étape de la procédure.



**PROFESSIONNELS**

Professionnels

**Votre inscription** .....

**Madame Rosemonde Lila**  
Votre inscription a été réalisée le 10 juin 2011 sous le numéro **20111710000303**  
Ce numéro d'abonné vous est personnel et doit le rester.

[Sauvegardez ou imprimez votre formulaire](#)

Il vous sera indispensable en cas de perte de votre mot de passe.

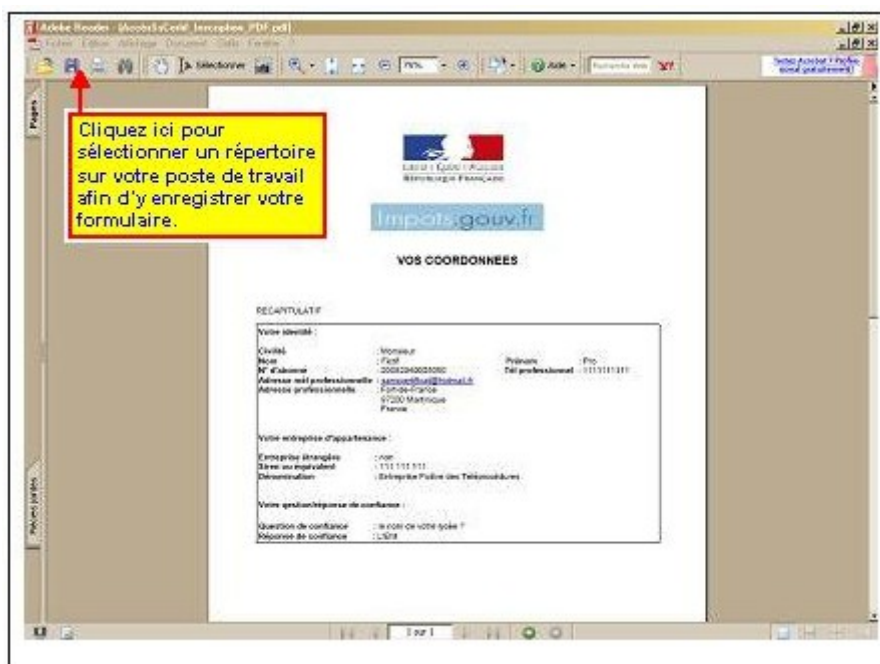
**Vos services en ligne** .....

Pour adhérer ou utiliser les services en ligne, cliquez sur le lien ci-dessous, puis saisissez vos identifiants pour accéder à votre espace abonné.

[Accédez à votre espace abonné](#)

➡ Cliquez sur le lien "Sauvegardez ou imprimez votre formulaire"

Les informations récapitulatives de votre espace abonné s'affichent dans un fichier au format PDF.



Cliquez ici pour sélectionner un répertoire sur votre poste de travail afin d'y enregistrer votre formulaire.

**VOS COORDONNEES**

RÉCAPITULATIF

Votre identité :

Civilité :	Monsieur	Prénoms :	Mlle
Nom :		Tel professionnel :	
N° d'abonné :	20111710000303		
Adresse mail professionnelle :	rosemonde@total.fr		
Adresse professionnelle :	67200 Marquise		
	France		

Votre entreprise d'approvisionnement :

Entreprise étrangère :	non
SIRET ou équivalent :	131 111 111
Dénomination :	Entreprise France des Télécommunications

Votre adresse postale de confiance :

Question de confiance :	si non en votre cycle ?
Réponse de confiance :	OUI

➡ Enregistrez ce formulaire et éventuellement imprimez-le pour vos archives

En effet, les informations récapitulatives de votre espace abonné seront indispensables pour certaines opérations (oubli de votre mot de passe par exemple). Elles sont également disponibles à tout moment depuis votre espace via les liens "Gérer mes services" puis "Gérer vos coordonnées".

✎ **FIN de la 4ème étape.**

✎ **FIN de la procédure : vous pouvez désormais accéder à votre espace avec adresse électronique/mot de passe en cliquant sur le lien "Accéder à mon espace".**

## 6. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche

Pour tout renseignement supplémentaire, l'assistance aux usagers des téléprocédures est joignable de **8h00 à 19h30** du lundi au vendredi, selon deux canaux :

- ✓ le téléphone (prix d'un appel local) via le **n° 0 810 006 882**.
- ✓ le formulaire électronique disponible depuis le site <http://www.impots.gouv.fr> > Professionnels > je contacte mon assistance informatique (rubrique Téléprocédures).